Alerte média



Paris, le 20 septembre 2007

LA FIN DU TELECHARGEMENT ILLEGAL...

...en 5 étapes

Phénomène en perpétuelle croissance, mais aujourd'hui banalisé, le téléchargement illégal fragilise depuis bientôt 10 ans une industrie audiovisuelle en pleine mutation. Le manque à gagner généré pénalise aussi bien les jeunes créateurs en devenir, que certaines grandes productions audiovisuelles qui peinent à récolter le fruit de leurs travaux et investissements.

/ Il est temps de mettre en place des mesures efficaces avant qu'il ne soit trop tard !

Les solutions existent, mais comment expliquer que personnes ne les mettent en place ?

- Bloquer les sites internet pirates

- o Le gouvernement et les FAI ont les moyens techniques de bloquer l'accès des sites pirates aux internautes (mininova, Thepiratebay, lolocite, french emule...).
 - Comment expliquer qu'internet soit devenu une zone de non-droit ?

- Cibler les premiers diffuseurs

- O Sur les logiciels de téléchargement du type Emule/BitTorrent, c'est le tout premier diffuseur d'un contenu qui est à l'origine de la vague de téléchargement illégal. Une fois de plus, les moyens techniques pour identifier ces contrefacteurs existent.
 - Comment expliquer que ce ciblage ne soit pas effectué systématiquement ?

- Monitorer les sites de video en ligne (streaming)

- o Trop souvent on retrouve des fichiers contrefaits consultables sur ces sites spécialisés de type, Youtube, Dailymotion... Ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur, les solutions de filtrage mises en place aux Etats-Unis ont démontrés leurs failles.
 - Comment expliquer que les procédures pour faire disparaître rapidement des contenus contrefaits soient aussi compliquées ?

- Augmenter le budget des organisations gouvernementales de lutte contre la contrefaçon
 - o Le gouvernement dit vouloir enrayer le téléchargement illégal, mais les budgets de l'IRCGN et de la BCRCIA n'augmentent pas à la hauteur du phénomène.
 - Comment expliquer cette contradiction ?
- Créer un vrai syndicat spécialisé dans la lutte contre la contrefaçon numérique
 - O Actuellement chaque syndicat ou association tente de tirer la couverture vers lui, avec les résultats que l'on connait... La France pourrait être le premier pays à créer un organisme spécialisé et transversal (représentant la musique, le cinéma, la vidéo, les jeux video, les logiciels...).
 - Comment expliquer qu'en France il n'y ait pas de cohésion contre ce phénomène ?

Copeeright Agency

Créée à Paris en 2003, CoPeerRight Agency est la première agence spécialisée dans la protection des droits d'auteurs et la lutte contre la contrefaçon numérique sur les réseaux P2P et Internet.

En combinant diffusion de fichiers leurres (lors de la protection d'un film, près de 2/3 des fichiers téléchargés sont des leurres) et envoi de messages de prévention aux téléchargeurs français (près de 5 000 000 ces 6 derniers mois), CoPeerRight Agency limite pour ses clients les effets néfastes de la contrefaçon numérique.

La démarche de CoPeerRight Agency est avant tout préventive. L'objectif n'étant pas de monter les acteurs de ce marché contre les téléchargeurs, mais par les méthodes employées, faire comprendre aux internautes que l'oeuvre qu'ils téléchargent pourrait être la dernière si le mouvement s'amplifiait encore plus.